

6 Société et Culture

Retour de la Fête des cultures aujourd'hui

1997-2017 : 20 ans d'une odyssée culturelle

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

L'idée de départ demeure : faire de Libreville et du Gabon le point de rencontres des hommes et des expressions culturelles sous azimuts.

C'EST un 16 mai 1997 qu'était née la Fête des cultures dans notre pays sous l'égide du maire de Libreville de l'époque, Paul Mba Abessole. Pendant quatre jours, des hommes et des expressions culturelles diverses (Afrique, Asie, Amérique et Europe) se sont donnés rendez-vous dans la capitale pour faire d'elle un point de rencontres et d'échanges culturels multiformes. La dynamique de cohésion et d'unité impulsée par la culture avait commencé là à faire ses premières preuves, en réunissant près de 1 500 personnes autour d'activités



Paul Mba Abessole, maire de Libreville, initiateur de cette grande manifestation culturelle.

aussi diverses que variées : conférences-débats, dédicaces de livres, parades culturelles, arts culinaires, danses traditionnelles, etc. L'aventure s'était poursuivie au fil des années avec la même ferveur populaire. On garde encore en mémoire l'édition 1998, où différentes communautés culturelles d'ici et d'ailleurs s'étaient retrouvées

dans une procession géante partant du carrefour Rio, à la tribune officielle du Bord de mer, en passant par Cosmopark, Akébé-ville, Nombakélé, Hôpital général, etc. "Libreville doit devenir le siège mondial des rencontres culturelles", s'était alors exprimé Paul Mba Abessole, initiateur de l'événement. Autrement



Pierre Amoughe Mba (à gauche), ministre de la Culture l'époque, lors de la Fête des cultures 2002.

dit, il s'agissait de danser la farandole de l'amitié et clamer l'hymne à la fraternité humaine. En 2002, la manifestation passe officiellement sous la tutelle du ministère de la Culture. Puis sa "décentralisation" intervient en 2004 et 2005 sous l'ère du défunt Pierre Amoughe Mba, qui était alors ministre de la Culture et des

Arts. Franceville, le chef-lieu du Haut-Ogooué, a été le seul hôte de cette célébration en dehors de la capitale en présence de plusieurs communautés. Nommé, à son tour, ministre de la Culture en janvier 2006, Pierre-Marie Dong avait transformé la Fêtes des cultures en Journées culturelles thématiques pour consacrer un mois de

célébration à chaque expression artistique. L'expérience a duré quelque temps encore avec l'arrivée à ce poste ministériel de Blandine Maroundou en 2007. Mais, il a fallu attendre le retour au gouvernement, en 2008, de Paul Mba Abessole en qualité de vice-Premier ministre en charge de la Culture, pour voir la Fête des cultures revenir, quelque peu, à sa célébration initiale.

En 2010, l'événement avait été intégré dans les festivités du Cinquantenaire de l'Indépendance. La dernière édition, quant à elle, remonte à 2012.

Celle qui démarre ce vendredi 7 juillet 2017 sonne comme une renaissance d'un événement culturel majeur identique au Gabon, à l'instar de ce qui se fait ailleurs, de façon pérenne, dans le registre culturel.

Que la fête commence !

Entretien avec le ministre d'État, de la Culture et des Arts

Alain-Claude Bilie-By-Nze : " Il ne serait pas souhaitable de considérer la Fête des cultures comme une simple célébration festive "

Propos recueillis par Issa IBRAHIM & Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

l'union : Monsieur le ministre d'État, dans quel état d'esprit s'ouvre cette édition 2017 de la Fête des cultures, et quelle va en être la particularité par rapport aux rendez-vous précédents ?

Alain-Claude Bilie-By-Nze : Merci pour l'intérêt que vous portez à cet événement culturel. Il importe de noter ici que le gouvernement de la République est tout à fait serein dans les préparatifs de cette 13^{ème} édition de la fête des cultures, dans un contexte difficile certes, marqué par une crise économique qui menace de s'installer dans la durée, mais aussi par un contexte politique et social que d'aucuns rêvent d'alourdir.

C'est donc en ayant à l'esprit une triple exigence que nous nous préparons à cette célébration.

La première exigence est un impératif fixé par le président de la République : faire en sorte que les Gabonaises et les Gabonais, par le biais de la fête des cultures, participent à magnifier leur vivre-ensemble. Cette première exigence renvoie du reste à la thématique générale retenue pour la présente édition : "diversité culturelle et cohésion nationale". Plutôt que de nous diviser, nos différences apparentes doivent au contraire constituer le ciment et le socle de nos identités, de notre identité.

N'ayant vécu ni guerres ni conflits armés qui auraient permis de bâtir ce que Renan appelait le roman national, c'est par notre culture que nous pouvons, du Nord au Sud, et d'Est en Ouest, construire le roman qui ferait de nous une Nation. La puissance de notre culture est ce qui nous fixe et nous identifie. Mais cette culture que nous célébrons ne doit pas être vue comme figée. D'autres diraient congelée ou momifiée. C'est une culture vivante, qui évolue et s'adapte aux rythmes et aux évolutions du monde.



Le ministre d'Etat, Alain-Claude Bilie-By-Nze : "Offrir aux acteurs culturels des opportunités de visibilité et de viabilité".

Dans un contexte où la population gabonaise se concentre pour plus de 70% dans les centres urbains, cette culture épouse de plus en plus des formes nouvelles qu'il nous faut accepter et intégrer à nos parcours si nous ne voulons pas la voir disparaître dans un phénomène de remplacement.

C'est pourquoi chacun doit avoir conscience qu'en participant à la fête des cultures, il remplit deux missions : fixer son identité et son être, c'est-à-dire son rapport au monde et à l'autre, tout en contribuant à la construction de notre roman national.

La seconde exigence, c'est d'offrir aux acteurs culturels des opportunités de visibilité et de viabilité. Visibilité des talents et viabilité des savoir-faire.

C'est ici le lieu de souligner l'impérieuse nécessité de définir enfin une véritable politique culturelle, adossée à une loi de programmation et à des infrastructures qui permettront sa mise en œuvre.

Que faut-il comprendre par là ?

En d'autres termes, il nous faut travailler, dans une large implication des acteurs, à définir les conditions d'émergence d'une véritable industrie culturelle en répondant

à des questions très simples : quelle place devons-nous accorder à nos rites traditionnels ? Quelle place devons-nous réserver à nos savoir-faire en matière de médecine, de science et de technique ? Comment situer le Gabonais au croisement de ses savoirs traditionnels, de ses croyances ancestrales et de sa culture profonde, en rapport avec les apports coloniaux que sont la religion judéo-chrétienne et l'État moderne, sans oublier l'influence de plus en plus grande de l'Islam ?

Pour répondre à ces questions, nous devons lancer une large consultation en impliquant les dépositaires des savoirs ancestraux, les universitaires, les religieux et les représentants de l'Etat.

C'est la raison pour laquelle nous avons accueilli avec bonheur la proposition de mise en place d'un Conseil national des rites et traditions, proposition issue du Dialogue politique d'Angondje.

Au-delà de cette célébration limitée dans le temps, quelle est la place de la culture aujourd'hui dans notre société, et que fait votre département ministériel pour entretenir la flamme culturelle au quotidien ?

Il ne serait pas souhaitable de considérer la Fête des cultures comme une simple célébration festive. Elle est au contraire la manifestation de notre volonté de nous situer au monde et de dire notre rapport positif à ce qui nous fonde et nous détermine tout à la fois : notre culture.

C'est donc conscient de cela que nous avons mis en place une commission composée de fonctionnaires et d'acteurs culturels. Cette commission avait pour mission de proposer une définition de ce qu'il faut entendre par artiste, afin de déterminer avec justesse le statut de celui-ci. Ce travail, très dense et très complet, nous a été restitué. Nous l'avons donc transformé en projet de loi. Nous espérons pouvoir faire adopter ce texte cette année afin que l'État dispose enfin d'un outil clair, connu de tous, qui va traduire le rapport à l'artiste.

Tout cela est donc de bon augure ?

Comme indiqué en effet plus haut, nous allons travailler à l'élaboration et à l'adoption d'une loi sur la politique culturelle du Gabon. Elle traitera de tous les secteurs et de tous les arts. Une commission a déjà été mise en place à cet effet et le travail y relatif a débuté.

Retenez enfin que l'adoption par le gouvernement, d'un calendrier annuel des événements culturels participe de cette volonté d'adopter une politique adéquate dans ce secteur vital de notre vivre-ensemble et de notre économie.

Nous devons ainsi définir une politique adaptée à l'édition, à la musique, à la conservation, aux musées, etc.

Une question toute personnelle, Monsieur le ministre d'État, quel est votre premier souvenir ou émotion des cultures ?

Répondre à cette question, c'est révéler un peu de ma personne. Je préférerais que le public me découvre par lui-même, plutôt que dans ce qui pourrait apparaître comme une mise en scène.

Retenez juste une chose : comme tous les Gabonais de ma génération, j'ai découvert ma culture dans les actes banals qui rythment notre vie quotidienne. Pour le reste, permettez que cela fasse partie de mon jardin secret.

Avant de finir, je voudrais encore une fois, remercier le président de la République et le Premier ministre pour leur confiance et leur engagement résolu en faveur de la culture. Malgré le contexte économique et financier actuel, ils ont tenu à offrir aux populations cette occasion de saines retrouvailles. Il me faut également rendre hommage au père Paul Mba Abessole, initiateur de la Fête des cultures.